

INSTALLATION DES BOUÉES

BULLETIN D'INFORMATION 2024 – numéro 1

Comme vous l'avez probablement déjà observé, nos 20 bouées de renseignements " **PAS DE VAGUES**" " **ZONE FRAGILE**" sont en place sur le lac pour la saison estivale.



C'est d'abord et avant tout par mesure de protection du lac, de la qualité de l'eau, dans les 4 zones les plus vulnérables, notamment à cause du peu de profondeur d'eau, des risques de ramener les plages et les bandes riveraines vers le large, de soulever les fonds et ainsi d'ajouter des sédiments qui contribuent au vieillissement prématué du lac.

On veut le garder en santé et navigable encore longtemps!

De façon générale, les bouées sont placées à des distance de la rive variant de 60 à 100 m et des profondeurs d'eau variant entre 3 et 6 m.

Ces bouées sont là, bien visibles, pour nous rappeler l'importance de réduire considérablement notre vitesse dans ces 4 zones. Vitesse de déplacement recommandée : **MOINS de 10 KM/h**, générant ainsi le moins de vague possible à proximité et dans des zones fragiles. Il va sans dire que ce ne sont pas des zones de pratique de sports nautiques, surtout pas ceux générant de grosses vagues !



Nous en profitons pour vous rappeler deux règles générales :

- 1) les activités nautiques sportives (baignade, natation, paddle board, kayak, etc...) sont recommandées à moins de 100 m de la rive;
- 2) les activités sportives générant de grosses vagues sont recommandées à plus de 300 m de la rive. (Référence à la Carte de navigation écoresponsable du Lac Blanc !!)

Bon été à tous et à toutes!

Comité de rédaction
Association des Riverains du Lac Blanc